Le 20 novembre 2010, lors de la journée-débat sur la ligne de démarcation (1940-1944) : Histoire et témoignages, un rescapé de la rafle du Vel d'Hiv nous raconte son passage de la ligne à Athée :

## Michel EMSCHWILLER, rescapé de la rafle du Vel d'Hiv

Si mon témoignage peut servir, le voici :
En juillet 1942, j'avais 16 ans, j'étais à Paris et je portais l'étoile jaune, avec l'inscription *Juif* et j'ai passé la ligne de démarcation en fraude, entre Athée-sur-Cher et les Ouches, au sud de Bléré.
Le 15 Juillet 1942, un agent parisien croise mon père dans la rue et lui dit, sans s'arrêter : « Attention, demain à 4 heures, on vous arrête tous ! » Mon père rentre à la maison, puis demande à mon frère d'aller voir une tante qui habitait à l'autre bout de Paris, qui connaissait un agent de police ; il n'était pas question de téléphoner, car les lignes étaient surveillées. Ma tante, monte voir l'agent qui lui dit : « Je sais rien. Tout ce que je peux vous dire, c'est jamais arrivé, mais demain, on est convoqué à 4 heures du matin, et, pendant 8 jours, toutes les permissions sont supprimées ». Dans la demi-heure qui a suivi, mon père a pris la décision, de partir en zone libre avec mes frères, l'un âgé de 15 ans, l'autre de 13 ans, (malheureusement, ma mère était décédée au début de la guerre). Pas question d'emmener des colis, donc mon père, alors que c'était la canicule, en ce 15 juillet 1942 nous oblige à mettre deux slips, deux chemises, un pull, une veste et un imperméable et aucun bagage et nous avons quitté Paris. Je dois préciser qu'à l'époque, toutes les cartes d'identité de Juifs, portaient le tampon ''Juif'', mais les Allemands avaient oublié que ceux qui bénéficiaient de 30% de réduction à la SNCF, avaient une carte qui, pour la France, avaient valeur d'identité et les Allemands avaient oublié de mettre le tampon ''Juif''. Mon père a brûlé toutes les cartes d'identité, sauf la carte de réduction des chemins de fer. Nous sommes partis jusqu'à une gare avant Orléans, en prenant 3 trains différents parce que les Allemands contrôlaient les grandes lignes, mais pas les petites. On a couché dans les bois, près d'une gare avant Orléans.
Le lendemain matin, on a pris le train une gare après Orléans et je précise pour ceux qui ne le savent pas, que c'est ce jour-là, 16 juillet, à partir de 4 Heures du matin, qu'il y a eu la rafle du Vel' D'Hiv. Il y avait 25 000 personnes inscrites sur les listes. 12 000 ont été arrêtées et incarcérées au Vélodrome d'Hiver, à Paris. Pendant ce temps-là, avec mon père, on dormait dans les bois.
Le lendemain, on a pris le train une gare après Orléans. Mon père nous a laissés dans une ferme près de Beaugency et il a été prendre des renseignements à Amboise. Quelques jours plus tard, il est venu nous rechercher pour nous ramener à Amboise. On a déambulé. Car à l'époque, pour ceux qui ne le savent pas tout rassemblement de plus de 4 personnes, était interdit. Comme on était quatre, mon père marchait avec un de mes frères devant. Et avec mon autre frère, je marchais 20 m derrière eux. On a couché deux nuits dans un hôtel. C'était risqué parce que les Allemands contrôlaient les hôtels. Mon père m'a appris plus tard, que cet hôtel était un bordel pour les Allemands et en partie pour les civils et que les Allemands ne contrôlaient pas cet hôtel. Le 26 juillet, en fin de matinée, nous sommes partis à pied d'Amboise vers Athée-sur-Cher en passant par La Pagode et Saint-Martin-Le-Beau. Juste avant Athée-sur-Cher, il y avait un pont qui avait été détruit et remplacé par un pont de bateaux, puis reconstruit après la guerre. Et, juste après, il y avait un bistrot. Je m'en souviens, j'avais 16 ans, je précise, mais pour moi, c'est comme si c'était aujourd'hui. On rentre dans le bistrot et mon père souffle dans l'oreille de la tenancière : -« Je viens de la part de l'homme à la bicyclette blanche ». C'était pour contacter son mari qui était passeur. Il nous a planqués dans les roseaux, dans le Cher, qui était à côté, où un gosse de 6-7 ans est venu nous porter de la limonade et des gâteaux et le soir, vers 20 heures, on est venu nous chercher et pendant ce temps là, les patrouilles allemandes passaient sur la levée du Cher et on s'est rassemblés, (on était une dizaine), dans la cabane qui était en dessous du bistrot. Nous sommes partis dans la nuit, je m'en souviens : c'était la pleine lune, on y voyait comme en plein jour, on était 10, avec le passeur. Mon père me l'a appris après, la fille du passeur draguait avec les Allemands et connaissait ainsi les routes où avaient lieu les patrouilles. (Les heures n'étaient pas connues : comme dans toutes les armées du monde, les heures de patrouilles ne sont pas connues). On a donc marché entre le bord du Cher, pas loin d'Athée-sur-Cher, pour rejoindre Les Ouches, qui est pas loin, au sud de Bléré et qui était en zone libre. Et je suis là, aujourd'hui, 68 ans plus tard, pour pouvoir vous en parler. J'ai ainsi échappé aux rafles du Vel d'Hiv. Ensuite, en zone libre, la gendarmerie est venue nous voir, a simplement demandé nos papiers, (c'est à dire la carte de réduction SNCF) et nous a questionnés, nous a laissé libres et on a rejoint de la famille qui était du côté de Périgueux. En zone libre, on ne portait pas l'étoile jaune, mais il y avait également de la

répression anti-Juive. Mon père, je ne sais pas comment il s'est débrouillé, mais je suis devenu Protestant. A l'époque, c'est, comment dirais-je, les protestants étaient beaucoup plus souples que les catholiques, parce qu'il fallait falsifier les registres de baptême dans les temples et les églises et moi, j'ai eu un certificat de Baptême protestant. Ce qui fait que toute la fin de la guerre, j'étais devenu protestant et j'ai pu terminer la guerre sans être gêné d'avoir porté l'étoile jaune à Paris.
Je tenais à apporter mon témoignage car, pour ceux qui ne le savent pas, les rafles du Vel D'Hiv, à Paris, ont été faites uniquement par la Police française, et par quelques gendarmes mais par aucun allemand, mais il y a eu des policiers, un certain nombre, qui, ont à l'avance, indiqué, que la rafle aurait lieu et c'est pour cette raison là que je suis là encore aujourd'hui pour vous en parler. Et je tenais à remercier ce policier inconnu.

Le passeur du pont de Chandon est bien entendu Victor BESNARD.